

Assemblée Générale Ordinaire du Bon Tempérament Vendredi 17 novembre 2017 Procès verbal

L'Assemblée Générale s'est réunie au Freihof à Wangen (67). L'association « Le Bon Tempérament » avait à cette date 77 membres dont 56 de plus de 16 ans (donc ayant le droit de vote) à jour de leur cotisation. Lors de l'assemblée, 33 membres ayant le droit de vote étaient présents et 10 représentés. Le quorum était donc atteint.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2016 est adopté à l'unanimité moins quatre abstentions.

Chaque été, le Bon Tempérament organise une tournée en France ou à l'étranger. Le programme mis au point durant l'année et ces séjours est présenté dans des concerts organisés dans la région de la tournée puis au retour en Alsace, au début de l'automne.

Cette année, la tournée a eu lieu en août dans le Cantal. Le programme, intitulé « Chanter les Poètes » a été présenté à trois reprises dans cette région en août, puis à Rosheim et Strasbourg en septembre.

Comme chaque année, Le Bon Tempérament a participé à la fête de la musique à Saverne.

En mai, la chorale a participé à un concert en commun avec la chorale « Les Vergers » lors d'un concert donné à Illkirch.

Au mois d'octobre, l'association a fêté ses 30 ans d'existence lors d'un week-end à Neuwiller-lès-Saverne réunissant les membres actuels auxquels se sont joints les anciens membres.

Le rapport moral et le rapport financier présentés respectivement par la présidente et le trésorier sont approuvés à l'unanimité après lecture du rapport des réviseurs aux comptes.

Le chef de choeur présente le programme musical de l'année à venir « Les oiseaux » (musiques chorales sur ce thème a capella ou avec un orchestre). Le chef de la chorale des enfants présente le projet musical de l'année en accord avec celui des adultes.

Les statuts stipulent que le CA est à renouveler tous les ans, lors des assemblées générales ordinaires. Lors d'un appel à candidatures, 15 personnes se présentent. Elles sont élues à l'unanimité moins une abstention. Le CA comporte donc 17 membres (15 membres élus et Simone Duclos et Olivier Duclos, membres de droit).

L'assemblé élit à l'unanimité les deux candidats à la fonction de réviseurs aux comptes.

Fait à Wangen le 17 novembre 2017 La présidente

Le secrétaire